

GANDER NEWFOUNDLAND

Photographie de l'aéroport de Gander, montrant les bureaux de plusieurs lignes aériennes, entre autres celles du Canada, des Etats-Unis, des Pays-Bas et de la France.



d'Air-Canada (services nord-américains). En vertu d'un accord conclu entre les gouvernements intéressés, tous ces champs d'aviation ont été constitués en aéroports suppléatifs, en matière des vols transatlantiques.

Les aéroports de Goose-Bay et de Gander sont également des aéroports de dégagement interchangeable. Le premier a beaucoup moins de brouillard que le second; sa situation procure, mieux que celle de l'autre, le plus court itinéraire transatlantique par l'Islande, et le meilleur itinéraire de passage aux pays du Nord de l'Europe. Cependant, il ne fournit pas le plus court itinéraire de New-York à Londres, et il est un peu à l'écart de la route aérienne Montréal-Londres. Son exploitation est coûteuse, car il doit être ravitaillé par air durant sept ou huit mois de l'année, lorsque son accès est obstrué par les glaces. Il sert aussi de centre canadien des équipes de secours et de sauvetage organisées par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Buchans possède un aéroport de secours dans l'intérieur de l'île, près de la mine du même nom. Il est facile d'y accéder, car les conditions atmosphériques y sont excellentes.

Un hydroaéroport a été aménagé à Botwood avant la guerre. Le port convient admirablement aux hydravions, mais il est bloqué par les glaces durant cinq mois de l'année à peu près. Son avenir comme base d'amerrissage dépendra de celui de l'hydravion comme moyen de transport transatlantique.

Depuis septembre 1946, le Canada a la gestion d'un centre de règlement du trafic de lignes aériennes, situé à Moncton (Nouveau-Brunswick), et dont le domaine est le secteur nord-ouest de l'Atlantique, y compris Terre-Neuve, conformément aux recommandations de la Conférence que tint à Dublin, en 1946, l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale.

Lorsque des vols transatlantiques de l'aviation civile furent prévus en 1936 à titre d'essai, le Canada s'engagea à fournir les services d'une station météorologique à Terre-Neuve, et les premières